



MJC JEAN COCTEAU

Projet associatif

2026-2030



Table des matières	2
I. La MJC JEAN COCTEAU.....	3
A. Préambule	3
B. Les Objectifs de la MJC.....	4
C. La gouvernance et le fonctionnement de la MJC.....	4
II. Les secteurs d'activités de la MJC.....	6
A. L'accueil collectif de mineurs 11-18 ans	6
B. L'accueil et la sécurité	7
C. Les activités hebdomadaires	8
D. Le bâtiment et les jardins Eugène Schilling	10
E. La communication	11
F. L'espace Cocteau	12
G. Les finances	14
H. La médiation sociale et les actions de proximité : adulte Relai	14
III. L'analyse du territoire.....	16
A. La parole des adhérents	16
B. les outils d'analyse du territoire.....	19
IV. L'avenir 2026-2030	22
A. Par secteur d'activité.....	22
1. L'accueil collectif de mineurs 11-18 ans.....	22
2. L'accueil et la sécurité	22
3. Les activités hebdomadaires	23
4. Le bâtiment et les jardins Eugène Schilling	24
5. La communication	25
6. L'espace Cocteau	26
7. Les finances.....	27
8. La médiation sociale et les actions de proximité : adulte Relai	27
B. Pour la gouvernance et le fonctionnement	28
C. Le développement durable	30
D. Le suivi et l'évaluation.....	30

A. PREAMBULE

Notre MJC Jean Cocteau, est une association loi 1901, porteuse des valeurs d'Education Populaire des Maisons des Jeunes et de la Culture.

La MJC est ouverte à tous sans discrimination. Elle permet une relation conviviale entre les participants et respecte les convictions personnelles, le pluralisme des idées et les principes de laïcité qui sont le fondement des valeurs de notre société.

Elle a pour vocation de favoriser l'épanouissement des personnes et le vivre ensemble. Elle permet à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, donne à chacun les moyens d'exercer pleinement sa citoyenneté afin de participer à la construction d'une société solidaire.

La démocratie se vivant au quotidien, la MJC a pour mission d'animer des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale répondant aux attentes des adhérents et des habitants. L'action éducative de la MJC, en direction et avec les jeunes, est une part primordiale de sa mission.

La MJC contribue à la création et au renforcement des liens sociaux. Elle favorise le transfert des savoirs et des expériences entre générations, elle encourage l'expression et les pratiques culturelles de l'ensemble de la population. Elle agit en partenariat avec les collectivités locales et territoriales ainsi qu'avec son environnement éducatif et associatif.

La MJC met en application son action en élaborant un Projet Associatif quinquennal.

Le précédent Projet Associatif 2020/2024 portait sur le renforcement du mode de fonctionnement, du nombre d'adhérents, de l'action de chaque secteur, tout en redonnant du sens à notre action, pour une plus grande stabilité financière et une meilleure reconnaissance territoriale.

Cette démarche a permis une augmentation significative du nombre de nos adhérents, ainsi qu'une gestion exemplaire de la crise sanitaire : avec, par exemple, des animations hebdomadaires lors du confinement et une sortie de crise sans trop de dommage.

Le Projet Associatif 2026/2030 de notre MJC, élaboré par une Commission composée de membres du Conseil d'Administration et du Directeur de la structure s'articule autour de :

- un service de qualité,
- une proximité avec les adhérents et les habitants,
- un décroisement,
- un rayonnement territorial,
- une valorisation du quartier de Bel Air,
- une mise à disposition de nos ressources aux différents partenaires locaux.

Il s'appuie sur l'analyse des résultats de la consultation des adhérents, de l'équipe des salariés et des membres du Conseil d'Administration.

B. LES OBJECTIFS DE LA MJC

- Être un acteur d'Education Populaire.
- Être acteur culturel.
- Contribuer au bien-être physique et mental des adhérents.
- Cultiver le lien social, l'ouverture d'esprit, le vivre-ensemble et la solidarité.
- Accompagner les jeunes pour qu'ils deviennent acteurs de leur vie citoyenne
- Être un lieu accueillant et convivial, à la fois ressource et relais d'informations, d'évènements et d'activités.
- Respecter les diversités culturelles et sociales des publics.
- Rester en veille sur l'évolution des attentes de la population San-Priote.
- Contribuer à la dynamique territoriale.
- S'engager dans une démarche de développement durable.

C. LA GOUVERNANCE ET LE FONCTIONNEMENT DE LA MJC

LES CONSTATS

- Le Conseil d'Administration analyse, contrôle et garantit la bonne gestion de la MJC
- Le Conseil d'Administration donne son avis sur l'activité de la structure. Il est l'organe de décision. Il vote et entérine les orientations.
- Le Conseil d'Administration doit appliquer la politique, la stratégie définie par le Projet Associatif
- Le bureau est élu par le Conseil d'Administration. Il veille à l'exécution des décisions du Conseil d'Administration et se charge de l'opérationnel.
- Fonctionnement :
 - 1 bureau par mois et 6 Conseils d'Administration + 1 Assemblée Générale Ordinaire ;
 - Le calendrier annuel établi en fin de saison précédente.
- Le Bureau et la Direction contribuent au dynamisme du Conseil d'Administration
 - par la recherche de nouveaux membres impliqués,
 - par une communication soutenue,

- par une participation régulière autour de réflexions adaptées à l'activité.
- Existence d'une réunion hebdomadaire de Direction (2 membres du bureau et le directeur)

LES OBJECTIFS

- Assurer la pérennité de la MJC par un contrôle de la gestion globale (personnel, finances et matériel) ;
- Gérer les affaires courantes de l'association ;
- Superviser les orientations stratégiques en relation avec le Projet Associatif, et respecter les valeurs inscrites dans les statuts ;
- Contribuer à l'animation de l'association.

II. LES SECTEURS D'ACTIVITES DE LA MJC

A. L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS 11-18 ANS

Le secteur jeunesse de la MJC existe depuis 1994 et repose sur les valeurs de l'éducation populaire : permettre aux jeunes de s'épanouir, de s'exprimer et de s'impliquer.

En 2017, la création de l'Accueil Collectif de Mineurs, appelé **QG**, a permis d'offrir aux jeunes un espace spécialement conçu pour eux, favorisant les rencontres, les échanges et la mise en place de leurs projets au sein de la MJC.

Le quartier de Bel Air a toujours été un territoire marqué par une forte présence de jeunes. Historiquement, la jeunesse de Saint-Priest s'est construite autour d'espaces de sociabilité et la MJC a toujours œuvrer pour l'accompagnement des jeunes, en répondant à leurs besoins et en favorisant leur autonomie.

Aujourd'hui, le QG accueille principalement des collégiens de Colette, Gérard Philipe et Boris Vian, ainsi que des lycéens de Condorcet et Fernand Forest.

Au fil des années, l'Accueil Collectif de Mineurs s'est structuré et propose désormais des temps d'ouverture réguliers : les mercredis après-midi, les vendredis en fin de journée et samedis après-midi, ainsi qu'une soirée par mois. L'accueil est également ouvert pendant les vacances scolaires.

LES CONSTATS

La volonté du conseil d'administration de la MJC en direction du public 10 – 18 ans est de :

- Maintenir du lien entre les publics et les structures, mais également directement entre les publics pour développer le vivre ensemble et la citoyenneté ;
- Comprendre le monde qui nous entoure pour interagir au mieux avec lui, en favorisant l'égalité des chances et la réussite de chacun ;
- Avoir à disposition un espace de dialogue et de confiance, pour libérer la parole sur les problématiques de discrimination, de harcèlement et du bien-être physique et mental ;
- Reconnecter les jeunes avec les loisirs et les pratiques culturelles.

LES OBJECTIFS

ÊTRE FACTEUR DE LIEN SOCIAL, DE CITOYENNETE ET DE VIVRE ENSEMBLE

- Favoriser l'autonomisation des jeunes nécessaire à un développement équilibré ;
- Créer des actions qui développent les comportements citoyens et la capacité d'engagement ;
- Valoriser l'image des jeunes et de leur quartier.

FACILITER L'ACCES A L'EDUCATION QUI CONSTITUE UN FACTEUR D'EGALITE DES CHANCES ET DE COHESION SOCIALE EN QUARTIER POLITIQUE DE LA VILLE

- Lutte contre le décrochage scolaire ;
- Agir en partenariat avec les acteurs locaux ;
- Veiller au bien-être physique et mental des jeunes ;
- Prévention santé (Sensibiliser aux notions d'équilibre alimentaire et aux addictions ou comportements à risques).

LUTTER CONTRE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATION

- Prévenir et lutter contre les discriminations et le harcèlement ;
- Développer l'esprit critique et favoriser des temps d'échanges ;
- Travailler l'estime de soi en valorisant les comportements positifs.

RENFORCER LE LIEN ENTRE LES LOISIRS ET LA PRATIQUE CULTURELLE

- Permettre la découverte culturelle de manière ludique ;
- Promouvoir la mixité sociale et favoriser la mobilité des jeunes ;

B. L'ACCUEIL ET LA SECURITE

LES CONSTATS

La MJC est un équipement recevant du public ouvert tous les jours de la semaine de 9H à 22H du lundi au vendredi et le samedi matin de 9H à 12h à l'occasion des activités hebdomadaires de la MJC. Les activités du samedi matin de 9h à 12h sont sans surveillance si ce n'est la présence des salariés en charge des activités.

La structure est également ouverte du samedi de 13 h à 22h ainsi que le dimanche de 10h à 22h pour des compagnies en résidence ainsi que pour la programmation culturelle et les spectacles.

Les salariés permanents sont présents dans les locaux du lundi au vendredi de 9h à 22h et lors des spectacles de la programmation culturelle.

En règle générale, lors des spectacles, l'accueil du public est réalisé par notre chargée de développement culturel et/ou par notre régisseur général du bâtiment.

LES OBJECTIFS :

ACCUEIL PHYSIQUE ET TELEPHONIQUE DE LA MJC

- Accueillir physiquement et au téléphone les adhérents et usagers de la MJC ;
- Distribuer les clés des salles aux responsables d'activités et aux associations partenaires et faire signer les registres.

TACHES ADMINISTRATIVES

- Distribuer les affiches et prospectus des différents événements de la MJC et en faire la promotion ;
- Assurer le départ du courrier à envoyer.

SOUTIEN LOGISTIQUE MJC

- Assurer le suivi de l'entretien technique de l'intérieur du bâtiment en lien avec le technicien/maintenance ;
- Assurer de la bonne installation des salles (tapis, tables, chaises...) et de la mise en place du matériel si nécessaire, en lien avec le personnel de la MJC ;
- Assurer la fermeture des portes, volets, fenêtres, grilles et la mise en route de l'alarme à la fermeture du bâtiment (sauf s'il y a une activité présente dans la structure !).

SECURITE DES PERSONNES

- Être en capacité d'évacuer et mettre en sécurité les personnes,
- Assurer les appels d'urgence.

C. LES ACTIVITES HEBDOMADAIRES

Les activités proposées chaque semaine sont accessibles à tous et offrent à chacun la possibilité de s'épanouir, développer son potentiel et trouver sa place. A travers des activités variées (danse, arts créatifs, sport, théâtre, musique etc.), chaque participant peut s'exprimer librement, renforcer sa confiance et tisser des liens, dans un environnement convivial et respectueux.

LES CONSTATS

- La population de Saint-Priest est en constante augmentation (environ 50 000 habitants) avec une population vieillissante à l'échelle de la ville mais néanmoins jeune sur le quartier Bel-Air.
- L'offre diversifiée qui répond à toutes les tranches d'âge et à toutes les envies (sport, bien-être, arts manuels, musique, danse, théâtre etc.) qui permet de cibler un large public avec une tarification accessible et des horaires adaptés.
- Des activités et des projets dans le cadre de partenariats (CCAS, SITEPP, TTA...).
- Activités proposées aux centres de loisirs de la Ville pendant les vacances scolaires qui nourrissent les partenariats.
- Activités hebdomadaires remplies à leur effectif maximum pour la plupart, avec encore des demandes en cours d'année (baby gym, sport enfant etc.).
- Une équipe d'animateurs techniciens qualifiés et une équipe administrative disponible.
- Une responsable d'activités à plein temps.
- Un nombre de cotisations croissant qui permet de financer les rémunérations des animateurs.
- Des salles adaptées, agréables et fonctionnelles.
- Du matériel entretenu et renouvelé.
- La MJC est force de proposition et lieu ressource auprès de nos partenaires et des services de la Ville : la MJC est identifiée comme un espace de référence.

LES OBJECTIFS :

- Créer et renforcer les liens avec tous les partenaires locaux.
- Maintenir la diversité des actions proposées afin de satisfaire les différents besoins de la population.
- Être en veille sur les besoins émergents pour rester réactifs (seniors etc.).
- Renforcer le lien avec les adhérents (accueil, écoute active, prise en compte des problématiques, moments conviviaux) afin d'intensifier le sentiment d'appartenance à la structure.
- Renforcer le lien avec les animateurs afin de favoriser un sentiment plus fort d'appartenance à la structure.
- Appuyer l'investissement et les compétences des animateurs techniciens.

LES CONSTATS POUR LE BATIMENT

- Un bâtiment de 1500 m² ouvert en 1994 ;
- Des investissements humains, matériels et financiers réguliers qui ont permis maintenir l'état du bâtiment ;
- Réfection de la salle Cocteau en 2022 ;
- Acquisition d'outils pour réaliser les travaux d'entretien de manière autonome
- Bonnes relations avec les services techniques de la ville ;
- Plus de 30 ans d'expérience et de connaissance du territoire.

LES OBJECTIFS POUR LE BATIMENT

ASSURER LA REGIE DE LA SALLE JEAN COCTEAU :

- Assurer la technique son et lumière des spectacles ;
- Garantir l'entretien de la salle et du matériel en amont et après les spectacles ;
- Assurer la mise en place du matériel en fonction des « plan feu » ;
- Garantir la gestion et la rotation du matériel en salle Cocteau ;
- Garantir l'entretien de la nacelle élévatrice.

ASSURER LA MAINTENANCE DU BATIMENT ET DU MATERIELS DE LA MJC :

- Assurer le suivi de l'entretien technique de l'intérieur du bâtiment en liens avec le directeur, les sociétés extérieures et les services techniques de la Ville de Saint-Priest.
- Garantir la sécurité du bâtiment et des personnes en liens avec le directeur, les sociétés extérieures et les services techniques de la Ville de Saint-Priest.
- Gestion du stock du matériel d'entretien et de remplacement (luminaires, clés...).
- Développer un outil de gestion pour l'obsolescence et la rotation du matériel de la MJC.
- Suivi technique du véhicule de la MJC.
- Assurer le suivi de l'entretien extérieur du bâtiment en lien avec l'agent d'accueil et de sécurité.
- Assurer des missions de tractage et d'affichage pour les manifestations de la MJC.

LES CONSTATS POUR LES JARDINS

- Gestion des jardins transmise par la ville en 2019, convention signée en 2023 ;
- Les jardins Eugène Schilling représentent 7900m2 en face du fort de Saint-Priest, soient 26 parcelles et 30 familles de jardiniers ;
- Mise en place d'un règlement intérieur, annexé à la convention ;
- La ville s'occupe du service des bennes et de l'entretien de la haie extérieure, élagage des arbres ;
- Chaque locataire de parcelle est adhérent de la MJC et règle une cotisation annuelle pour charges ;
- Travail de rénovation et de d'entretien ;
- Mise en place d'évènements pour créer du lien ;
- Des investissements réguliers ;
- Suivi des jardiniers adhérents de la MJC ;
- Participation des jardiniers afin de contribuer à l'entretien des jardins ;
- Manque de temps pour une gestion optimale des Jardins ;
- Faire reconnaître le lien entre la réalité du terrain et la convention (moyens humains, financiers et matériels par la ville).

LES OBJECTIFS POUR LES JARDINS

- Mise à disposition de parcelles permettant la culture de fruits et légumes ;
- Créer du lien social.

E. LA COMMUNICATION

LES CONSTATS

Ces dernières années, nous remarquons :

- Une modernisation de l'image de la MJC ;
- Une visibilité plus importante grâce à la multiplication des canaux utilisés (affichage, web, écoles, carrefour des associations...) ;
- Des événements et des spectacles avec une hausse des fréquentations ;
- Une valorisation de l'Espace Cocteau de la MJC qui a désormais son propre nom et logo pour qu'on le considère comme un lieu culturel à part entière ;
- Une hausse de l'utilisation du digital par notre public, notamment avec des achats de billets de spectacles et d'adhésion/activités en ligne, sur notre site internet ;
- La volonté de renforcer le sentiment d'appartenance et la cohésion de l'équipe de la MJC ;

- La hausse du budget global de la communication, tout en veillant à faire attention aux coûts.

LES OBJECTIFS

- Faire connaître la MJC (informer sur ce qu'elle propose et sur son existence) ;
- Faire aimer la MJC (valoriser son image et son capital sympathie, susciter l'intérêt) ;
- Faire agir (faire venir, fidéliser, participer).

F. L'ESPACE COCTEAU

PRESENTATION

L'Espace Cocteau, **Pôle Artistique et Culturel** de la MJC est un lieu de programmation, d'animation, de socialisation...

Cet acteur culturel du territoire est identifié et reconnu par la ville, les habitants, les partenaires. Il aspire à s'inscrire pleinement dans le Projet Culturel du territoire.

Il s'articule autour de :

- La salle de spectacles Jean Cocteau (capacité de 99 places) accueille en moyenne 50 spectacles, 70 représentations et 7000 spectateurs par an. La programmation culturelle est éclectique et pluridisciplinaire (théâtre, concerts, conférences, tremplins, créations chorégraphiques, battles, spectacles jeune public...).
- Le Bistrot Cocteau : lieu d'animation et de programmation où on y retrouve des soirées musicales, des ateliers et des temps de convivialité et d'échanges.
- La Galerie (espace de 40 m² - plus de 11 000 passages par an).

12 expositions en moyenne par an (pratiques artistiques : peinture, photos... et sensibilisation citoyenne : appropriation d'une thématique, problématiques sociétales...), avec un temps fort en fin d'année (scénographie de Noël).

- La MJC hors les murs : plusieurs événements ponctuent des temps forts annuels programmés au cœur des quartiers classés en Quartier Politique de la Ville (QPV) Bel-Air et Bellevue.
- Le projet « Street Art in Bel-Air » : projet fédérateur (ateliers, réalisation d'œuvres pérennes ou éphémères) a pour objectif l'appropriation et la valorisation de l'espace public et du cadre de vie des habitants.
- Le projet « Au Cœur de la Culture » : projet culturel qui s'articule autour de plusieurs actions programmées, tout au long de l'année : ateliers de

sensibilisation à des pratiques artistiques et culturelles, restitutions et créations de formes artistiques, spectacles...

LES CONSTATS

2 axes de programmation et de développement co-existent au sein de l'Espace Cocteau. Ils sont complémentaires et créent des synergies, une dynamique de mise en réseau, de création, de projets collaboratifs et participatifs :

- Programmation et accompagnement des amateurs et des artistes émergents ;
- Programmation et accompagnement des professionnels ou en voie de professionnalisation.

Les pratiques amateurs nous permettent de répondre aux besoins du territoire et du tissu associatif et de ses habitants.

Le soutien aux pratiques professionnelles nous permet de gagner en crédibilité, rayonnement et légitimité.

L'Espace Cocteau a un rayonnement et dimensionnement ville et un dimensionnement quartier (actions hors les murs, en proximité).

LES OBJECTIFS

- Être identifié et reconnu comme un Pôle Ressources par les structures, la ville, le tissu associatif et les habitants.
- Favoriser la diversité de l'offre culturelle et de ses pratiques dans la programmation.
- Être reconnu comme l'acteur culturel incontournable sur les événements hors les murs en QPV.
- Développer et pérenniser les événements Hors Les Murs en envisageant un conventionnement Ville-Etat, sur plusieurs années.
- Créer une dynamique de mise en réseau, d'innovation, de création, de synergies, et mutualiser nos moyens matériels, humains et compétences, avec les acteurs du territoire.
- Démocratiser l'accessibilité à la Culture, en offrant aux habitants des projets et actions qualitatives et éclectiques.
- Permettre aux habitants de participer à la vie culturelle et sociale de leur quartier et de la ville.

LES CONSTATS

- Conservation d'un bilan financier positif sur l'analyse d'une décennie malgré les difficultés économiques et conjoncturelles.
- Contrôle vigilant du Conseil d'Administration pour assurer l'équilibre financier.
- Préservation d'un fonds de roulement de 3 mois pour adapter au calendrier des dépenses et frais de gestion.
- Maintien du montant de la subvention de la Ville de Saint-Priest indispensable au bon fonctionnement de la MJC.

LES OBJECTIFS

- Garantir la pérennité économique ;
- Assurer l'équilibre financier des différentes activités de la MJC ;
- Adapter le modèle économique de la MJC pour faire face aux mutations structurelles ;
- Veiller aux évolutions techniques et technologiques.

H. LA MEDIATION SOCIALE ET LES ACTIONS DE PROXIMITE : ADULTE RELAI

LES CONSTATS

- En 2019, volonté de la MJC d'étendre son champ d'action et être en proximité avec la jeunesse du quartier.
- En 2020, proposition de l'Etat d'accompagner ce projet via le dispositif d'Adulte Relai avec la mise en place d'un poste dédié à la médiation sociale. Travail avec la municipalité et son service « jeunesse et prévention » pour participer à la réflexion et la mise en place du projet.
- Au sein des quartiers en Politique de la Ville de Bel-Air et Garibaldi, 3 médiateurs rattachés à la MJC/Pôle Enfance Famille/Maison de Quartier Farrère, assurent une présence physique quotidienne sur l'espace public, favorisant les échanges et les activités avec un public jeune 12/21 ans, en lien avec les animateurs et éducateurs des structures et associations spécialisées de proximité.

LES OBJECTIFS

- Prendre contact avec le public cible prioritaire, éloigné des structures de proximité, non-adhérent, oisif sur le quartier = présence de proximité quotidienne et renforcement de l'animation.
- Rassurer, apaiser, favoriser le dialogue, sensibiliser et informer : présence visible quotidienne sur l'espace public à des horaires adaptés au public cible, et travail informel propre aux spécificités de ce public.
- Orienter le public concerné sur les dispositifs de droit commun tels que la mission locale, le service jeunesse de la Ville de Saint-Priest et auprès d'institutions telles que la sauvegarde 69 et ses éducateurs de prévention spécialisée.
- Mettre en relation, si besoin accompagner physiquement les personnes pour s'assurer de la réalité de la continuité de la démarche engagée ou de la prise en charge effective de la personne.
- Mailler les quartiers de Bel-Air et Garibaldi en formant des équipes de terrain et travailler autour des notions de Médiation /Prévention / Animations.
- Intégrer l'équipe de la MJC et participer aux évènements majeurs de la structure.
- Encourager l'expression des jeunes sur leurs préoccupations et leurs envies.
- Co-construire avec eux des actions qui leur ressemblent et qui ont du sens pour eux.
- Faciliter leur implication dans des initiatives locales (sport, culture, engagement citoyen...).

A. LA PAROLE DES ADHERENTS

Un questionnaire à destination de nos adhérents a été élaboré en concertation avec les salariés et les administrateurs. Il a été diffusé du 5 au 21 mai 2025, à la fois en version papier (stand questionnaire dans le hall de la MJC) et en version numérique via un QR Code dans la MJC et via la newsletter de la MJC. Nous avons reçu 137 réponses.

La consultation des adhérents était une démarche essentielle dans l'élaboration du Projet Associatif, afin de mieux comprendre leurs motivations, leurs attentes et leur perception de l'action menée au sein du quartier Bel-Air et de la Ville de Saint-Priest.

Les résultats témoignent d'un attachement très fort à la structure, à ses valeurs, à son rôle social et culturel, ainsi qu'à la qualité de l'accueil et des activités proposées.

POURQUOI LES HABITANTS VIENNENT-ILS A LA MJC ?

Les adhérents identifient la MJC avant tout comme un **lieu de pratiques culturelles, sportives et artistiques** :

- **85 %** viennent pour les activités, considérées comme variées, attractives et accessibles.
- **98,5 %** y trouvent un lieu d'épanouissement, et **90 %** un espace qui renforce leur autonomie.
- **60 %** soulignent les valeurs et l'ambiance, confirmant la place centrale de **l'éducation populaire** dans l'identité de la MJC.
- **30 %** déclarent venir pour rencontrer d'autres personnes, confirmant que la MJC joue un rôle majeur dans le **lien social**.

La proximité reste un facteur d'entrée significatif (**38 %**), mais la progression du nombre d'adhérents depuis 2017 montre que le **rayonnement de la MJC dépasse largement le quartier immédiat**.

Les spectacles, expositions et propositions culturelles constituent une motivation pour **33 %** des sondés. Cela confirme la montée en puissance de la MJC comme **acteur culturel identifié** à l'échelle de la ville.

Enfin, seuls **16 %** déclarent venir pour la qualité de l'équipement ; bien que les investissements soient reconnus, ceux-ci restent encore peu visibles et doivent être davantage mis en valeur.

UNE STRUCTURE QUI IMPACTE POSITIVEMENT LE QUARTIER ET LA VILLE

Les résultats sont particulièrement forts concernant l'impact social et territorial de la MJC :

- **97,8 %** estiment que la MJC a un impact positif sur le quartier Bel-Air.
- **96,4 %** jugent son action bénéfique pour la ville de Saint-Priest.

La MJC est reconnue comme :

- un lieu de mixité sociale et culturelle,
- un espace qui renforce l'image du quartier,
- un acteur du vivre ensemble et de la cohésion entre habitants,
- une structure qui agit aussi hors les murs, contribuant à son rayonnement.

L'ACCUEIL, LES ESPACES ET LA QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT

Les adhérents expriment une satisfaction quasi unanime :

- **100 %** aiment venir à la MJC ;
- **99,3 %** sont satisfaits de l'accueil, décrit comme bienveillant, souriant et professionnel ;
- **100 %** trouvent les espaces conviviaux et agréables ;
- **98,5 %** apprécient la propreté ;
- **95,6 %** jugent les équipements de qualité.

Les commentaires appellent toutefois à :

- Renforcer les espaces dédiés aux jeunes enfants (coin jeux, lecture, construction),
- maintenir la vigilance sur l'entretien des locaux (rangement après activité, qualité des sanitaires),
- poursuivre les investissements techniques et matériels.

LA COMMUNICATION : UNE PLURALITE DE SUPPORTS A MAINTENIR

Les supports les plus utilisés sont :

- la plaquette générale (68 %),
- la plaquette culturelle (15 %),
- le site internet (41 %) et la newsletter (34 %),
- les réseaux sociaux (13 %),
- les supports physiques classiques (36 %),
- les parutions dans *Couleur* (26 %).

Ces résultats confirment la nécessité de maintenir un **mélange équilibré entre supports papier et numériques**, tout en renforçant la lisibilité et la cohérence globale.

L'AVENIR : UN PROJET D'AGRANDISSEMENT ENCORE PEU CONNU

Seuls **25,5 %** des adhérents ont connaissance du projet d'agrandissement porté par la Ville.

Il sera essentiel, dès confirmation, de proposer une **communication claire, progressive et accessible** afin de permettre aux habitants et aux usagers de s'approprier l'idée de ce futur développement.

LA CONNAISSANCE DE LA MJC ET PARTICIPATION A LA VIE ASSOCIATIVE

L'enquête montre une **méconnaissance du fonctionnement associatif** :

- **74,5 %** savent que la MJC est une association loi 1901 ;
- **75,2 %** connaissent l'existence du conseil d'administration ;
- mais seulement **35 %** identifient un membre du CA ;
- et **21,2 %** se disent intéressés pour participer à la vie associative.

Ces chiffres confirment la nécessité de :

- rendre la gouvernance **plus visible**,
- proposer des **formes souples d'engagement**,
- repérer et accompagner les adhérents susceptibles de contribuer à la dynamique collective.

L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS 11-18 ANS (QG) : UN SERVICE MECONNU

Le QG (11-18 ans) souffre d'une **faible visibilité** :

- seuls **21,2 %** connaissent son existence ;
- **16 %** connaissent l'accueil collectif de mineurs ;
- **8,7 %** les programmes vacances et séjours.

Un effort d'information interne est nécessaire pour mieux faire connaître ce service essentiel pour le quartier et la ville.

NB : Ce déficit de visibilité n'est pas en corrélation avec les taux de fréquentation du QG. A ce jour, le QG rassemble plus de 40 jeunes sur les différents temps d'accueil et un taux d'occupation de 100%

LES ACTIVITES HEBDOMADAIRES ET QUALITE DE L'ACCOMPAGNEMENT

Les adhérents expriment une très forte satisfaction :

- **98,5 %** sur la diversité des activités ;
- **97,8 %** sur le professionnalisme des animateurs ;
- **95,6 %** sur la qualité des équipements.

Ces résultats valident la pertinence de l'offre, tout en invitant à maintenir une écoute attentive sur l'évolution des besoins et pratiques.

L'ESPACE COCTEAU : UNE PROGRAMMATION RECONNUE ET APPRECIEE

Les adhérents plébiscitent largement la programmation :

- **95 %** de satisfaction sur les spectacles,
- **98,4 %** sur les expositions,
- **96,7 %** sur les événements extérieurs.

Les commentaires encouragent à :

- préserver la pluridisciplinarité,
- garantir la régularité des différentes esthétiques artistiques,
- formaliser les processus d'organisation (préparation de saison, logistique),
- poursuivre l'amélioration technique, notamment en sonorisation.

CONCLUSION

Suite à la prise en compte de la parole de nos adhérents, nos objectifs prioritaires pour 2026-2030 sont :

- **Affirmer l'identité d'éducation populaire** : renforcer les espaces d'échanges, d'autonomie et de convivialité.
- **Valoriser la gouvernance associative** et faciliter l'engagement bénévole.
- **Rendre visibles tous les services**, notamment le secteur jeunesse et les projets structurants.
- **Poursuivre l'amélioration de l'accueil, des espaces et équipements**, en particulier pour les jeunes enfants.
- **Confirmer le rôle culturel de la MJC** et formaliser les processus de programmation.
- **Renforcer le rayonnement territorial** grâce aux actions ouvertes à tous.

B. LES OUTILS D'ANALYSE DU TERRITOIRE

Le projet associatif 2026/2030 de la MJC Jean Cocteau se doit de prendre en compte les outils d'analyse du territoire ainsi que les conventions liées à la jeunesse.

C'est pourquoi nous souhaitons associer dans la réalisation de notre projet associatif, la convention territoriale globale, le projet éducatif de territoire ainsi que la convention locale d'application.

LE PROJET ASSOCIATIF AU REGARD DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

L'action de la MJC s'inscrit dans la ligne de la CTG, à savoir un service pour les 3/25 ans sur Saint-Priest dans le Quartier Politique de la Ville de Bel Air.

La MJC est engagée sur les thématiques d'accompagnement social, de petite enfance, d'enfance, de jeunesse et d'animation de la vie sociale.

La CTG montre une jeunesse du Quartier de Bel Air ainsi que ses difficultés économiques. C'est pourquoi la MJC se doit de poursuivre une politique de tarification sociale adaptée. La Ville de Saint-Priest connaît un léger vieillissement de sa population. La MJC doit donc poursuivre sa dynamique en direction des seniors (activités, accompagnement, spectacles)

LE PROJET ASSOCIATIF AU REGARD DU PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

L'action éducative de la MJC est en lien avec la mise en place du Projet Educatif de territoire à travers la proposition d'activités extra scolaires (3/25 ans), l'accueil collectif de mineurs (12/18 ans), la médiation sociale (12/25 ans), ou encore la dynamique culturelle hors les murs permettant au public 3/25 ans de bénéficier d'évènements festifs.

Il s'agit bien pour la MJC d'accompagner les enfants, la jeunesse et les familles sur les différents temps de vie extra-scolaires. La MJC est identifiée comme une structure socio-culturelle de proximité contribuant directement ou indirectement à l'épanouissement et au vivre ensemble.

De même la MJC apparaît naturellement dans le « Plan Mercredi 2024-2027 » afin de permettre le développement et l'épanouissement de chaque enfant, de porter une attention aux enfants en situation de handicap ou d'exclusion, d'accompagner l'enfant dans son parcours de citoyen et favoriser une cohésion entre tous les acteurs éducatifs.

LE PROJET ASSOCIATIF AU REGARD DE LA CONVENTION LOCALE D'APPLICATION

L'action de la MJC s'inscrit de fait dans les orientations de la Politique de la ville du fait de son implantation sur Bel Air. La MJC par son implication dans et en-dehors des murs participe au façonnement du bien vivre ensemble possible et concret. C'est particulièrement le cas avec la mise en place des médiateurs sociaux et la notion de « aller vers », l'accueil collectif de mineurs ainsi que les évènements culturels hors les murs.

De plus, la politique de la ville est une ressource pour la MJC et lui donne les moyens d'agir sur le territoire en cohérence avec celui-ci et en direction des habitants en QPV, notamment sur Bel-Air.

Enfin, la MJC travaille et participe aux différents dispositifs ville tels que le Plan de réussite éducative, la coordination jeunesse, les groupes territoriaux, le gestion sociale et urbaine de proximité, ainsi que la prévention santé.

Les actions de la MJC doivent également promouvoir le travail en transversalité entre structure de proximité et les services de la politique de la Ville. C'est particulièrement le cas dans le développement d'actions culturelles accessibles à tous et dans le soutien aux artistes.

L'objectif pour la MJC étant d'inscrire ses actions dans la pérennité pour développer une politique culturelle qualitative au cœur des QPV accessible au plus grand nombre et ainsi mettre ses compétences et son réseau au service du territoire et de son rayonnement.

La MJC se doit également d'être un relais de la parole des habitants avec l'accueil des différentes instances telles que les conseils de quartier et l'accompagnement associatif.

Enfin, la convention locale d'application détermine des principes d'action où l'extension de la MJC est inscrite comme élément de développement et d'avenir pour Bel air et le territoire San-Priot.

CONCLUSION

Au regard de la prise en compte des conventions et outils d'analyse de la Ville de Saint Priest, la MJC doit s'inscrire dans une veille active de l'évolution des besoins des habitants du territoire et particulièrement en QPV et en direction de la jeunesse.

La MJC se devra de rester attentive aux évolutions des conventions dès lors qu'elles arrivent à leurs termes et adapter les objectifs du projet associatif dès lors qu'ils sont en cohérence avec l'objet et les ressources de la MJC.

A. PAR SECTEUR D'ACTIVITE

1. L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS 11-18 ANS

PERSPECTIVES

- Développer plusieurs événements majeurs valorisant l'action jeunesse sur Saint Priest (Journée de la jeunesse, Hors les murs, événements sportifs).
- Pérenniser et améliorer les ressources humaines et matérielles nécessaires à la dynamique du secteur (par le biais de l'équipe d'animation et les intervenants extérieurs ou de la structure).
- Accroître l'implication du secteur jeunesse dans l'utilisation des locaux et les événements de la MJC (à travers des projets participatifs par et pour les jeunes).
- Renforcer la visibilité du secteur jeunesse auprès des partenaires et des habitants de Saint-Priest (par l'intermédiaire d'outils de communications, réseaux sociaux...).

MOYENS

- Une coordinatrice/animatrice diplômée à temps plein ;
- Deux stagiaires en formation ou en apprentissage ;
- Des salles dédiées aux activités du secteur jeunesse ;
- Des intervenants extérieurs mobilisant les ressources internes de la structure ;
- Un investissement dans du matériel culturel, ludique et sportif durable ;
- Des demandes de subventions auprès de la Métropole, de l'ANCT, de la CAF, de la Ville, du FONJEP, VVV ;
- Réalisation d'un outil de suivi pour le bon déroulement d'une saison / point d'étape clé.

2. L'ACCUEIL ET LA SECURITE

PERSPECTIVES

- Associer l'ensemble de l'équipe salariée à la qualité de l'accueil (horaires, fonctionnement, procédures, répartition hebdomadaire) ;
- Véhiculer le dynamisme et l'image positive de la MJC ;

- Disposer des procédures liées aux fonctions de chaque salarié ;
- Réaliser une transmission des informations et relevé des problèmes rencontrés ;
- Disposer des compétences nécessaires à la sécurité des personnes ;
- Garantir une régularité dans le soutien logistique et la préparation des salles en fonction de l'agenda.

MOYENS

- Mise en place de réunions thématiques et d'outils permettant de s'approprier communément les enjeux liés à l'accueil et à la sécurité.
- Création d'un espace d'affichage dédié aux procédures de sécurité du bâtiment au niveau de l'accueil.
- Création d'un classeur répertoriant l'ensemble des procédures permettant d'assurer l'évacuation, la gestion des alertes, des alarmes et l'utilisation du défibrillateur.
- Création d'une adresse mail spécifique au poste et mise en place d'un cahier de liaison.
- Consultation de l'agenda des salles chaque jour et création d'un agenda hebdomadaire affiché pour que les missions de soutien logistique soient permanentes.
- Mise en place de temps de formations à la sécurité type PSC1.
- Réalisation d'un outil de suivi pour le bon déroulement d'une saison / point d'étape clé.

3. LES ACTIVITES HEBDOMADAIRES

PERSPECTIVES

- Être attentif à la prise en compte des besoins (demandes de nouveaux créneaux, de nouvelles activités, exemple : français, échecs, scrabble, activités numériques etc.).
- Mettre en place un système structuré pour assurer la stabilité de la période de la rentrée, afin de pérenniser et renforcer l'efficacité du processus d'inscriptions.
- Réfléchir à la mise en place d'une cotisation solidaire.
- Revoir le développement de certaines tranches d'âge (ados et 3-5 ans notamment).
- Renforcer et élargir les collaborations et les partenariats afin de consolider l'ancrage local de la MJC.
- Prévoir des actions et propositions à destination des entreprises.

MOYENS

- Création d'un outil ou d'une organisation pour ancrer et assurer la stabilité de la période de la rentrée et des inscriptions.
- Favoriser l'engagement, maintenir et renforcer les compétences des animateurs techniciens : financement de formations, matériel renouvelé etc.
- Mise en place d'un outil d'évaluation permettant la valorisation du travail des animateurs techniciens.
- Réfléchir à la mise en place d'un questionnaire de satisfaction à destination des adhérents.
- Réalisation d'un outil de suivi pour le bon déroulement d'une saison / point d'étape clé.

4. LE BATIMENT ET LES JARDINS EUGENE SCHILLING

LES PERSPECTIVES POUR LE BATIMENT

- Prévoir les investissements et entretiens ;
- Evolution du bâtiment (rénovation et agrandissement) ;
- Anticiper le départ à la retraite du régisseur.

LES MOYENS POUR LE BATIMENT

- Renouvellement de la nacelle, du véhicule de la MJC, et de la mise en lumière de la galerie ;
- Participation à la réflexion et à l'étude autour des travaux d'agrandissement et rénovation liés au bâtiment ;
- Réflexion autour du départ à la retraite du régisseur ;
- Réalisation d'un outil de suivi pour le bon déroulement d'une saison / point d'étape clé.

LES PERSPECTIVES POUR LES JARDINS

- Rénovation des cabanes ;
- Prévoir les investissements et entretiens (clôtures, outillage ...) ;
- Assurer le renouvellement des jardiniers ;
- Travailler autour de la notion du « zéro déchet » ;
- Veiller à la contribution des jardiniers à l'entretien des parcelles et des parties communes.

LES MOYENS POUR LES JARDINS

- Réalisation de chantier avec les partenaires (Sauvegarde 69, Métropole ...) ;
- Travaux d'entretiens avec les jardiniers ;
- Achats de matériel (pour l'entretien des parties communes et des cabanons) ;
- Mise en place de bennes et du compostage ;
- Réalisation d'un outil de suivi pour le bon déroulement d'une saison / point d'étape clé.

5. LA COMMUNICATION

LES PERSPECTIVES

- Maitriser les coûts ;
- Se différencier des autres associations et entreprises de loisirs et spectacles en mettant en avant nos valeurs, notamment celles en lien avec l'éducation populaire ;
- Prendre en compte le développement durable, notamment dans le choix de nos supports de communication ;
- Être accessible en adaptant les supports de communication aux différents publics.

LES MOYENS

- Demande de plusieurs devis pour comparer les coûts ;
- Travailler avec des prestataires locaux ou français et/ou à taille humaine ;
- Recycler et réutiliser autant que possible ;
- Faire ressortir nos valeurs à travers notre façon de nous exprimer et rédiger sur les supports de communication ;
- Maintenir une veille active sur notre secteur et les tendances du marché en matière de communication, notamment autour de l'I.A ;
- Communiquer sur internet et maintenir la communication papier pour les personnes qui ne sont pas à l'aise avec le numérique ;
- Réalisation d'un outil de suivi pour le bon déroulement d'une saison / point d'étape clé.

LES PERSPECTIVES :

- Proposer une programmation culturelle éclectique qui réponde aux besoins des habitants, des partenaires, de la structure et du territoire.
- Identifier de nouveaux publics potentiels et leurs besoins afin de se positionner sur de nouveaux axes de développement.
- Se positionner comme une structure dynamique qui saisit les opportunités de développement et se modernise (outils de communication ciblés, valorisation de nos espaces et de nos équipements...).
- Être un pôle ressource incontournable pour les structures de proximité, les partenaires et le tissu associatif.
- Pérenniser les actions hors les murs dans les QPV pour qu'elles deviennent des temps forts incontournables de la commune.
- Envisager de nouveaux investissements et outils en adéquation avec l'évolution de la société.
- Garantir un retour des compagnies qui utilisent les locaux en résidence ou lors d'entraînement, en étant partie prenante sous la forme d'une restitution ou d'un spectacle offert.

LES MOYENS :

- Mutualisation de nos ressources, moyens humains, matériels et compétences avec les structures de proximité, le tissu associatif et la Ville.
- Poursuite des investissements afin de pérenniser et de proposer des conditions d'accueil optimales et professionnelles.
- Modernisation de nos espaces, et adaptation de notre communication aux évolutions sociétales et aux nouvelles technologies et pratiques culturelles.
- Pérennisation le développement de notre réseau et de nos ressources.
- Recherche de nouveaux financements (DRAC).
- Optimisation de nos ressources et priorisation des projets et actions qui fédèrent et permettent le rayonnement de la MJC : création d'un outil de suivi pour le bon déroulement d'une saison / point d'étape clé.
- Collaborations et partenariats fédérateurs.

7. LES FINANCES

LES PERSPECTIVES

- Maintenir l'existant (subventions particulièrement) ;
- Etablir un suivi financier régulier et structuré ;
- Planifier les investissements et optimiser les dépenses ;
- Anticiper les évolutions des effectifs et adapter la gestion des ressources humaines ;
- Identifier et mobiliser des sources de financement complémentaires.

LES MOYENS

- Dépôt de dossier de subventions (veilles sur les dispositifs) ;
- Réalisation d'un outil de suivi pour le bon déroulement d'une saison / point d'étape clé ;
- Rencontres avec les organismes subventionneurs : Ville de St Priest, Etat, Métropole ;
- Valorisation de nos actions auprès des financeurs pour garantir leur engagement ;
- Création d'un outil de suivi des subventions ;
- Renforcement du lien entre le comptable et le trésorier ;
- Communication avec le Commissaire aux comptes ;
- Contrôle par le Conseil d'Administration et par les adhérents lors de L'AG ;
- Etablissement des critères qui induisent les provisions pour risques & charges (ex : départ à la retraite, Ruptures conventionnelles, Prud'hommes ...) ;
- Faire un inventaire sur les immobilisations (gros matériel) ;
- Anticipation sur les investissements par le suivi de l'obsolescence du matériel et biens avec un tableau des états d'usure ;
- Travailler avec des entreprises pour la location des locaux (création d'un support de communication à destination des technopôle et RN6 par exemple) ;
- Réflexion autour d'un événement qui permet de soulever des fonds ;
- Faire un point sur le Mécénat / donations.

8. LA MEDIATION SOCIALE ET LES ACTIONS DE PROXIMITE : ADULTE RELAI

PERSPECTIVES

- Développement des postes de médiateurs social sur 2 nouvelles structures :
Maison de quartier Farrère, Pôle enfance Famille de Garibaldi.

- Ouverture des possibilités d'animations sur le temps du mercredi et samedi après-midi dans les différentes structures associées au dispositif de médiation sociale.
- Développement d'animations plus variées (sport, musique, culture etc...) garantissant une approche plus mobile et flexible.
- Création d'un temps d'accueil régulier pour les jeunes en période hivernal afin de maintenir le lien.
- Travailler la mixité et renforcer la représentation des filles.
- Être identifié par la jeunesse comme personne ressource.
- Développer une articulation entre les structures existantes favorisant l'accès et la représentation des publics cibles.

MOYENS

- Suivi du comité de pilotage (Etat, Maire du Saint-Priest, structures porteuses des postes de médiation MJC/Garibaldi/Farrère ;
- Compte-rendu d'activité (tableau permettant d'informer sur les activités, les âges, les lieux) ;
- Développer les Echanges réguliers avec les partenaires du territoire de manière informelles mais également organisées ;
- Evénements Hors les murs en liens le plus souvent possible avec les partenaires locaux ;
- Réalisation de chantiers éducatifs / insertion ;
- Utilisation de l'Outil Roulotte (Roul'Out) de manière régulière et stratégique permettant le déploiement de matériel pédagogique et ludique afin d'assurer une présence sur les espaces publics ;
- Structurer les moyens de communication (réseaux sociaux) ;
- Mise en place d'espaces identifiés permettant l'accueil des jeunes sur les différents territoires ;
- Réalisation d'un outil de suivi pour le bon déroulement d'une saison / point d'étape clé.

B. POUR LA GOUVERNANCE ET LE FONCTIONNEMENT

VALORISER LA REPRESENTATION DE LA MJC AUPRES DE LA MUNICIPALITE ET DES PARTENAIRES :

- Présence de membres du conseil d'administration de la MJC lors d'événements extérieurs afin de relayer les actualités et besoins de l'association ;
- Création d'un document permettant de représenter la MJC afin d'avoir un discours commun et maîtrisé ;

- Réalisation d'une vidéo avec les éléments principaux qui caractérisent la MJC et diffusion sur les supports internes et externes ;
- Solliciter la Municipalité pour des temps d'échange en fonction des thématiques importantes.

RENFORCER LE ROLE ET LA PERTINENCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, ASSURER SON RENOUVELLEMENT :

- Animation des Conseil d'Administration afin de favoriser la force de proposition de ses membres ;
- Implication des administrateurs dans les commissions du Conseil d'Administration, comme dans les évènements hors les murs ;
- Création d'un livret d'accueil destiné aux nouveaux membres élus constitué des statuts, RI, Projet associatif, trombinoscope, à jour ;
- Création d'un document pédagogique et synthétique pour des membres cooptés, qui souhaitent découvrir le fonctionnement du conseil d'administration lors d'une réunion ;
- Utilisation des supports de communication pour informer sur le rôle du conseil d'administration tels que la télévision dans le hall d'entrée, la newsletter, site internet ;
- Identification de nouveaux membres potentiels du conseil d'administration à travers les activités, nos manifestations, le lancement de la saison culturelle, les vœux, l'AG (notion d'aller vers).

FAVORISER LE LIEN ENTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET EQUIPE SALARIEE :

- Connaissance de la part du conseil d'administration des salariés et de leurs missions.
- Participation à des moments conviviaux entre équipe salariée et administrateurs (ex : réunion d'accueil des animateurs techniciens, repas convivial, mise en place de réunions thématiques, intervention d'un salarié lors d'un Conseil d'Administration).
- Développement des liens entre salariés et membres du conseil d'administration lors des évènements de la MJC.
- Réalisation d'un document retraçant l'activité annuelle de la MJC permettant un suivi et un accompagnement des membres du bureau.

PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT DE LA MJC ET CONTRIBUER A SON RAYONNEMENT :

- Développement des pistes de réflexion sur un futur agrandissement ;
- Anticipation des besoins et ressources ;
- Priorisation d'actions favorisant la promotion de la MJC ;
- Maintien d'une veille active permettant de saisir les opportunités d'actions et d'évènements lors des Conseils d'administrations et lors de la présence des

membres du Conseil d'Administration dans la MJC et auprès du tissu associatif local...

PERMETTRE AUX ADHERENTS DE FAIRE REMONTER LEURS ATTENTES ET PROPOSITIONS AUPRES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- Création d'une boîte à idée en fonction des problématiques ;
- Création d'une rubrique « suggestion » sur le site internet ;
- Mise en place de commissions thématiques en fonction des projets.

C. LE DEVELOPPEMENT DURABLE

La MJC Jean Cocteau se doit, à travers la mise en place de son Projet Associatif 2026/2030, de travailler autour de la notion de développement durable.

En effet, l'accueil de 1300 adhérents et la gestion d'un bâtiment de 1500m² ne peut être déconnecté d'une prise de conscience sur les enjeux suivants :

- Le tri des déchets liés à la gestion administrative ;
- Le tri des déchets liés aux repas du personnel et des partenaires associatifs utilisant l'espace de restauration ;
- Le tri des déchets liés aux spectacles (verres, plastiques, nourriture) ;
- Le tri des déchets verts liés à l'entretien des espaces extérieurs ;
- La valorisation des transports doux avec une réflexion sur le stationnement ;
- Des achats et investissements de produits éthiques, recyclables et en circuit court.

Ce travail nécessite la mise en place d'outils et d'une communication claire afin d'associer l'ensemble des adhérents de la MJC Jean Cocteau et ce dans l'ensemble des activités proposées.

D. LE SUIVI ET L'EVALUATION

Le suivi et l'évaluation des actions définies par le Projet Associatif seront de la responsabilité du CONSEIL D'ADMINISTRATION, et de sa commission Projet Associatif. La commission Projet Associatif devient donc une commission permanente. C'est dans cette dynamique qu'en 2022, le CONSEIL D'ADMINISTRATION a souhaité la mise en place d'un poste de Vice-Président chargé de la concertation, l'élaboration, et le suivi du Projet Associatif.

L'évaluation se fera par échéances, lors des entretiens individuels du personnel, ainsi que lors du travail de réflexions du Conseil d'Administration.

La Commission Projet Associatif a pour mission de créer, à l'issue de la première année de la mise en place du Projet Associatif, un ou plusieurs outils d'évaluation afin d'apprécier la

pertinence de nos perspectives, la satisfaction de notre public, l'efficacité et l'impact de nos orientations et de mesurer la qualité du travail de l'ensemble de la MJC.

Evolution du Projet Associatif 2026-2030			
2026	2027	2028	2029-2030
• Mise en œuvre • Fin d'année : Création d'outils d'évaluation	• Mise en œuvre • Observation • Evaluation	• Mise en œuvre • Observation • Evaluation	• Bilan • Préparation Projet Associatif suivant